

Camps été/ hiver

Documents à fournir

Pour être accepté, le dossier devra être impérativement complet et déposé en main propre, en une fois avec les documents suivants :

Hiver/été

- Fiche sanitaire dûment complétée
- La « fiche d'Inscription » dûment complétée
- Assurance extra-scolaire + individuelle accident
- Attestation d'assurance maladie
- Certificat médical autorisant la pratique des activités sportives d'hiver ([camp hiver](#))
- Bons CAF pour les bénéficiaires
- Photocopie de la pièce d'identité (le jour du départ, l'enfant doit l'avoir avec lui)
- 100€ d'acompte (possible en numéraire ou en chèque à l'ordre du Trésor Public)
- Autorisation de sortie du territoire
- Le règlement possible en espèces ou chèque (à l'ordre du Trésor Public)
- La copie du jugement en cas de divorce

Été uniquement

- Une photo d'identité
- Le certificat « sauve-nage »

Tout dossier incomplet sera refusé